



**Conseil d'administration
Séance du 13 mars 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 12/2023	RESSOURCES HUMAINES
	Contingent CRCT Congés pour Recherche et Conversion Thématique

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis du Comité Social de l'Administration du 23 janvier 2023

Le Conseil d'Administration adopte l'enveloppe « Congés pour Recherche et Conversion Thématique ».

Document annexé

A Saint-Etienne le 15 mars 2023
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 22

CONTRE : 0

ABST : 0



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

Contingent de CRCT

Dans le cadre de la loi de programmation de la recherche, il est affirmé une volonté forte de soutenir la recherche dans le domaine large des sciences humaines et sociales.

L'établissement a reçu une dotation de 4 semestres de CRCT. Ce nouveau contingent vient s'ajouter au volume déjà défini au préalable. Il sera mobilisé pour des demandes formulées par des collègues enseignants dans le domaine large des sciences humaines et sociales.

Il est proposé ainsi d'augmenter le volume de 10 semestres par 4 semestres supplémentaires (3 SHS et 1 hors SHS).

Les demandes individuelles seront étudiées dans le cadre de la campagne mise en place.